

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

61126

1992

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2005-08

Amendement 2

**Méthode d'établissement des contours
d'encombrement maximal des lampes –**

Amendment 2

**Procedure for use in the preparation
of maximum lamp outlines**

© IEC 2005 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34A: Lampes, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34A/1136/FDIS	34A/1145/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de base ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "http://webstore.iec.ch" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter le titre de la nouvelle Section 6, comme suit:

SECTION 6: LAMPES À RÉFLECTEUR INTÉGRÉ MAINTENUES PAR LE REBORD

Page 76

Ajouter la nouvelle section suivante:

SECTION 6: LAMPES À RÉFLECTEUR INTÉGRÉ MAINTENUES PAR LE REBORD

6.1 Méthode à employer pour les lampes à réflecteur intégré maintenues par le rebord

Cette méthode est applicable pour la préparation des dessins de contours d'encombrement maximal des lampes d'éclairage général ou de projection à réflecteur intégré, la référence étant le rebord, avec ou sans glace avant. Ces lampes sont utilisées avec des connecteurs à câbles flexibles ou avec des douilles coulissantes à contacts flexibles, ces deux moyens permettant que les broches de contact de la lampe soient excentrées ou désaxées par rapport aux réflecteurs.

6.2 Tracé du dessin de construction

Se référer aux Figures 16 et 17 pour les étapes suivantes. Les numéros des étapes ci-dessous ne doivent pas être confondus avec les numéros des articles.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 34A: Lamps, of technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34A/1136/FDIS	34A/1145/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of this amendment and the base publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 3

CONTENTS

Add the following new section title:

SECTION 6: RIM SUPPORTED INTEGRAL REFLECTOR LAMPS

Page 77

Add the following new section:

SECTION 6: RIM SUPPORTED INTEGRAL REFLECTOR LAMPS

6.1 Procedure for use on rim supported integral reflector lamps

This procedure is for preparation of maximum outline drawings of general purpose or projection integral reflector lamps with rim reference with or without a front cover. These lamps are used with connectors with flexible leads or with slide-in lampholders with flexible contacts, both of which allow for any eccentricity or misalignment of the lamp contact pins with respect to the reflectors.

6.2 Layout of construction drawing

Refer to Figures 16 and 17 as reference for the following steps. The following step numbers are not to be confused with the clause numbers.

- (1) Tracer l'axe vertical principal CL-1 et le plan de référence du rebord comme ligne de base horizontale. Voir Figure 16.
- (2) Placer le point de longueur hors tout maximale L , à partir de la CEI 60357 (dimension C) ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), sur l'axe vertical principal sous le plan de référence du rebord. Voir Figure 16.
- (3) Placer le point de longueur maximale N du réflecteur, à partir de la CEI 60357 (dimension N) ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), sur l'axe vertical principal sous le plan de référence du rebord. Voir Figure 16.

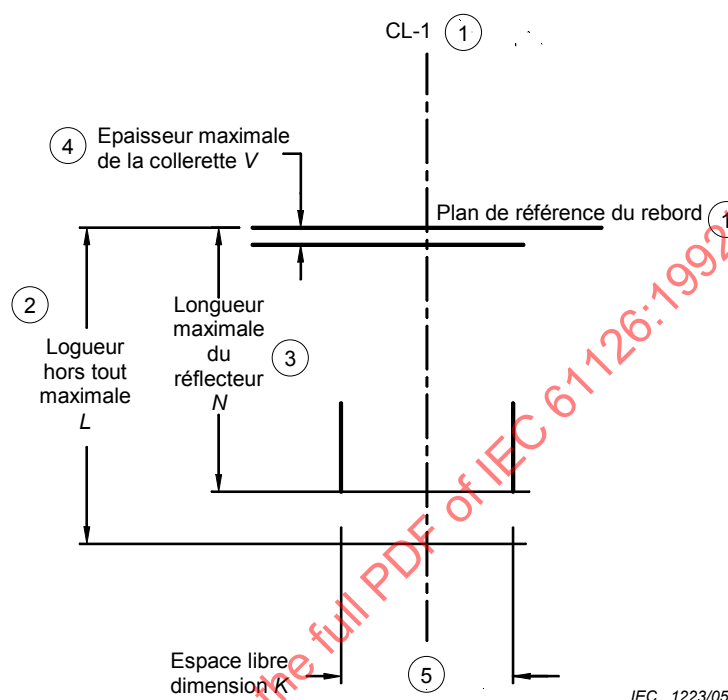


Figure 16 – Construction du schéma d'encombrement (étapes 1 à 5)

- (4) Tracer la ligne d'épaisseur maximale V de la collerette, à partir de la CEI 60357 ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), sous le plan de référence du rebord et parallèlement à celui-ci. (Le réflecteur intégré de 42 mm ne possède pas de collerette en tant que telle, mais on utilise une dimension d'épaisseur de collerette pour décrire le long côté droit. Les réflecteurs de 35 mm peuvent, ou non, posséder une collerette, mais on fait l'hypothèse qu'il y en a une pour construire le dessin d'encombrement). Voir Figure 16.
- (5) Placer les points du diamètre de l'espace libre au niveau du socle, à partir de la CEI 60061-1 ou de la CEI 60061-2 ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), autour de l'axe vertical CL-1 à la hauteur du point de longueur maximale du réflecteur. Voir l'étape 3 et la Figure 16.
- (6) Placer les points du diamètre maximal extérieur D du réflecteur, à partir de la CEI 60357 ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), autour de l'axe vertical CL-1 à la hauteur du plan de référence du rebord. Voir Figure 17.
- (7) Placer les points du diamètre maximal intérieur D_B du réflecteur, à partir de la CEI 60357 ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), autour de l'axe vertical CL-1 à la hauteur du plan de référence du rebord. Voir Figure 17.
- (8) Placer les coordonnées a , b , et c (un consensus des fabricants sur leurs valeurs est nécessaire) des centres des rayons des formes sphériques des deux côtés de l'axe vertical CL-1. Voir Figure 17.
- (9) Dessiner les arcs des formes sphériques de rayons $R1$ et $R2$ (un consensus des fabricants sur leurs valeurs est nécessaire) à partir des centres de l'étape 8 des deux côtés de la lampe. Voir Figure 17.

- (1) Lay out the main vertical centreline as CL-1 and the rim reference plane as the horizontal baseline. See Figure 16.
- (2) Locate the maximum overall length L point from IEC 60357 (dimension C) or from the information supplied by the manufacturer(s) along the main vertical centreline below the rim reference plane. See Figure 16.
- (3) Locate maximum reflector length N point from IEC 60357 (dimension N) or from the information supplied by the manufacturer(s) along the main vertical centreline below rim reference plane. See Figure 16.

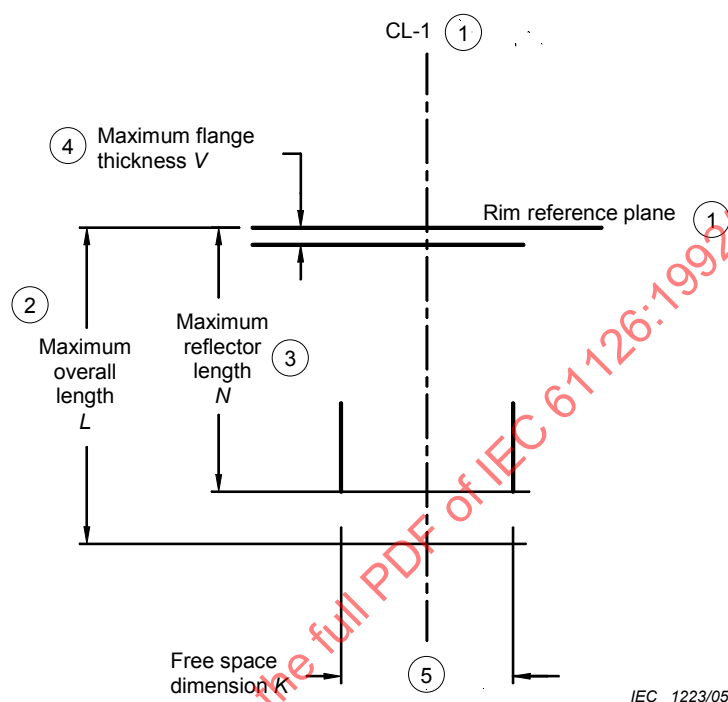
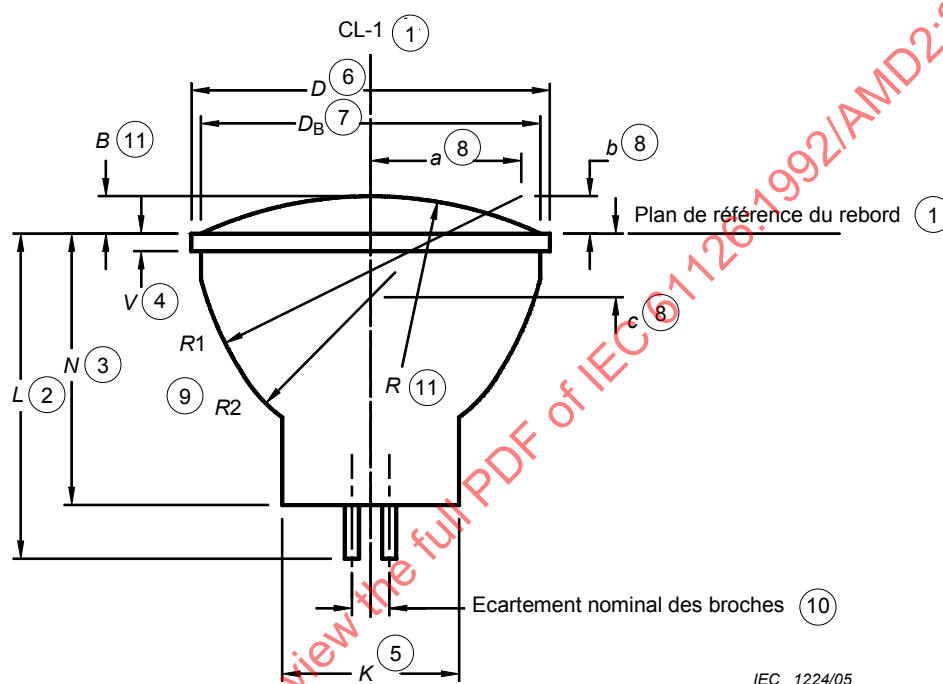


Figure 16 – Outline construction (steps 1 – 5)

- (4) Lay out maximum flange thickness V line, from IEC 60357 or from the information supplied by the manufacturer(s), below and parallel to the rim reference plane. (The 42 mm integral reflector has no flange as such, but a flange thickness dimension is used to describe the long straight side. 35 mm reflectors may or may not have a flange, but a flange is assumed to construct a space drawing.) See Figure 16.
- (5) Locate points of free space diameter at the base, from IEC 60061-1 or IEC 60061-2 or from the information supplied by the manufacturer(s), about vertical centreline CL-1 at maximum reflector length point. See step 3 and Figure 16.
- (6) Locate points of maximum reflector outside diameter D , from IEC 60357 or from the information supplied by the manufacturer(s), about vertical centreline CL-1 on rim reference plane. See Figure 17.
- (7) Locate points of maximum reflector inside diameter D_B , from IEC 60357 or from the information supplied by the manufacturer(s), about vertical centreline CL-1 on the rim reference plane. See Figure 17.
- (8) Locate a , b , and c coordinates (consensus on the values required between manufacturers) for centres of bowl radii from both sides of vertical centreline CL-1. See Figure 17.
- (9) Draw arcs of bowl radii $R1$ and $R2$ (consensus on the values required between manufacturers) from centre points of both sides of lamp of step 8. See Figure 17.

- (10) Dessiner les broches de contact à leur écartement nominal, à partir de la CEI 60061-1 ou de la CEI 60061-2 ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), autour de l'axe vertical CL-1 à la hauteur du point de longueur maximale du réflecteur. Voir Figure 17.
- (11) Pour les lampes avec glace avant, placer la hauteur maximale B de la glace, à partir de la CEI 60357 ou de l'information fournie par le(s) fabricant(s), à partir du plan de référence du rebord, sur l'axe vertical. Puis dessiner la glace incurvée, de rayon R centré sur l'axe vertical, passant par le point de hauteur maximale de la glace et allant jusqu'aux limites du diamètre intérieur D_B du réflecteur définies à l'étape 7. Pour les lampes avec glace avant, la longueur hors tout maximale est la somme de la hauteur B de la glace et de la longueur hors tout maximale L jusqu'au plan de référence du rebord du réflecteur. Voir Figure 17.



IEC 1224/05

Figure 17 – Construction du schéma d'encombrement (étapes 6 à 11)

6.3 Tracé du dessin final

Finalement, dessiner l'encombrement maximal final de la lampe avec les dimensions arrondies déterminées en 6.2. Ajouter les en-têtes convenables pour identification: titre, désignations du socle et de l'ampoule, puissances typiques de lampe si possible, diamètre d'ampoule et longueur maximale hors tout.